

# Programme de formation



IEAM

## **Equipe pédagogique :**

Amaury CATRICE et Emilie CARBONNAUX

Tel : 01 42 27 28 83

**IEAM**

Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation

# Intervenir comme médiateur dans le champ de la famille

## Sensibilisation

### Objectifs (professionnels)

- Repérer les points communs et les différences entre médiation généraliste et médiation dans le champ de la famille,
- Intégrer les spécificités du contexte familial (aspects émotionnel, relationnel, psychologique, sociologique et juridique) et leurs influences sur la pratique du médiateur

### Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser la mobilité professionnelle

### Public

Le public concerné est :

Dirigeants & cadres d'entreprise, directeurs des ressources humaines et juridiques, avocats, notaires, experts, architectes, syndic de copropriété, gestionnaires d'immeuble, administrateurs & mandataires...

### Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : aucun pré-requis

### Durée

Cette formation se déroulera en 14 heures sur 2 jours.

Horaires : de 9h à 17h

### Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 700 euros TTC.

L'IEAM n'est pas soumis à la TVA.

### Modalités et délais d'accès

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Versement de l'acompte de 50% du prix de la formation
- Inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

#### Méthodes et outils pédagogiques

#### Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives
- La pratique et la mise en situation
- Les débriefings
- Appui sur le collectif et le co-apprentissage
- Approche personnalisée
- Alternance des rôles d'acteur et d'observateur

#### Outils pédagogiques :

- Un étayage théorique et méthodique
- Des simulations et exercices

#### Supports pédagogiques :

- Un dossier et un support informatique, la plupart du temps via la plateforme DIGIFORMA.

Prise en compte du handicap : Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin qu'on puisse nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, à l'adresse mail [ieam-paris@wanadoo.fr](mailto:ieam-paris@wanadoo.fr)

#### Éléments matériels de la formation

Supports techniques : Zoom ou tout autre plateforme équivalente de visio-conférence.

#### Compétences des formateurs

Dominique HUGER : médiatrice familiale diplômée d'Etat et formatrice, Co-directrice du Diplôme Universitaire (DU) « Médiation et gestion des conflits » à l'Université de Tours

Virginie CALTEAU-PERONNET : médiateur avocat agréée par le CNMA (Barreau de Paris) et formateur, titulaire du DE de médiateur familial, médiateur transformatif certifiée et formateur agréée par l'ISCT (USA)

### Contenu

Repérage des éléments singuliers caractérisant le contexte familial et les conflits familiaux.

Les spécificités psycho sociales des rapports et des conflits familiaux et leurs influences sur la pratique de la médiation

- - Importance du relationnel et du niveau émotionnel dans les conflits familiaux
- - Focus sur le processus de deuil et de séparation avec ses différentes étapes et les réactions associées (du choc à l'acceptation)
- Conflits familiaux : résonances et neutralité du médiateur -...

Les spécificités juridiques de la médiation dans le champ de la famille

- - Notions de confidentialité, de vulnérabilité de la personne, d'intérêt supérieur de l'enfant, de violences intrafamiliales
- - Formalisation des accords (reconnaisances d'intentions, degrés de précisions, valeurs familiales...)
- - Contexte juridique et professionnel de la médiation dans le champ de la famille: textes, conventionnement, expérimentations, TMFPO

Intégration et mise en pratique de ces différents éléments singuliers caractérisant le contexte familial et les conflits familiaux à partir de vignettes cliniques/cas

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- L'évaluation des acquis en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation